



CP PARIS LA SANTE FLASH AGRESSION

Une nouvelle agression intolérable s'est produite ce mardi 28 avril au sein de notre établissement.

Un **jeune fonctionnaire, en début de carrière**, a été violemment pris pour cible dans l'exercice de ses missions.

- **Crachat au visage, insultes, violences...**
- **Atteinte directe à la dignité et à l'intégrité du personnel**

Il faut être clair : **ce ne sont pas des conditions acceptables pour débiter une carrière au sein de l'administration pénitentiaire.**

Entrer dans ce métier ne doit pas signifier s'exposer à l'humiliation, au mépris et à la violence dès les premiers mois.

FO Justice le rappelle fermement :

- **Cracher au visage d'un agent constitue une agression grave**, une atteinte à l'intimité, à la dignité et à l'intégrité physique.
- Cela expose également à des **risques sanitaires réels**.

Aucune banalisation ne sera tolérée.

Les personnels pénitentiaires ne sont pas une variable d'ajustement.

Ils assurent des missions régaliennes dans des conditions déjà dégradées.

- **Chaque agression doit entraîner une réponse immédiate, ferme et exemplaire.**

FO Justice exige :

- **Des sanctions administratives et judiciaires fermes** à l'encontre du détenu
- **Une réponse pénale immédiate et dissuasive**
- **Zéro tolérance face aux violences contre les personnels**
- **Une protection effective des agents.**

FO Justice demande également :

- **Des félicitations officielles pour les personnels ayant intervenu**, qui ont fait preuve de professionnalisme, de sang-froid et d'engagement dans une situation dégradée.

FO Justice apporte son **soutien plein et entier** à ce jeune agent.

Il a choisi de servir l'institution, **l'institution doit aujourd'hui le protéger.**

Il est temps de sortir du déni.

Former, recruter, affecter sans garantir la sécurité minimale des agents est une faute.

- **On ne construit pas une carrière sur la violence.**
- **On ne fidélise pas avec de telles conditions de travail.**

FO JUSTICE CP PARIS LA SANTÉ

